



Paris, le 12 avril 2002

Avis de la Défenseure des enfants relatif au développement d'une politique de l'adolescence¹

Depuis des semaines, voire des mois, un discours est martelé, lancinant, obsédant, qui nous présente les adolescents, et même les enfants, comme un fléau social. L'adolescence serait une maladie contre laquelle un remède, un seul, s'imposerait : le confinement, l'enfermement, la répression. L'adolescence commencerait dès neuf, dix ans et c'est dès cet âge que la foudre devrait menacer.

Un tel discours a aujourd'hui atteint les limites du supportable. Il est à la fois faux, absurde et dangereux. Il doit être remplacé par une approche radicalement différente qui seule peut ouvrir enfin d'autres perspectives.

Faux, ce discours l'est par son caractère globalisant. Sur les sept à huit millions d'adolescents que compte notre pays, seule une frange très réduite pose le problème de la délinquance tel qu'il nous est présenté aujourd'hui. L'immense majorité de ces enfants et de ces jeunes traversent ces années cruciales de leur développement sans tomber dans la délinquance. Une telle vérité semble relever de l'évidence. Dans le climat actuel, elle n'en mérite pas moins d'être réaffirmée.

Fausse, cette vision des choses est aussi absurde. C'est à cet âge, en effet, que se noue tout ce qui s'exprimera quelques années plus tard, que se développe une créativité encore non bridée, que s'ébauchent les potentialités, que s'affirme la personnalité. Stigmatiser ce foisonnement vital et nécessaire, n'en retenir que ses expressions violentes, c'est refuser d'intégrer un élément essentiel du développement d'une société. C'est jouer avec les tentations les plus archaïques qui existent en chacun de nous, celle du repli, du refus de tout risque, en un mot, de la léthargie, du sommeil de la mort.

Dangereux, le discours exclusivement sécuritaire renvoie aux adolescents une image dans laquelle bien peu se reconnaissent mais à laquelle une frange grandissante tendra à se conformer. Comment les adolescents pourraient-ils ne pas lire dans ce discours qui les décrit comme menaçants, la peur qu'ils inspirent à la société ? Comment pourraient-ils ne pas adapter leur comportement à la stigmatisation même

¹ Cet avis est paru dans le journal Le Monde

dont ils font l'objet ? Une telle stigmatisation ne peut qu'engendrer la révolte et la violence qui justifieront l'image véhiculée par le discours.

Il n'est nullement question, bien entendu, de nier la gravité du problème de la délinquance juvénile ni la souffrance de ses victimes. Celles-ci sont de toute évidence inscrites au cœur de notre société et appellent une réflexion de fond dont, pour l'instant, l'on n'aperçoit pas l'ébauche. Tout se passe comme si la condamnation de la violence des jeunes pouvait remplacer l'analyse de ses causes, comme si un traitement purement symptomatique de cette violence permettait de faire l'économie du diagnostic, d'une part, et d'un traitement de fond, d'autre part.

Bien des éléments du diagnostic sont pourtant aisément identifiables. La violence n'éclate pas brusquement à l'adolescence, sans signes avant-coureurs. Elle se prépare dès l'enfance et peut se repérer grâce à une multitude de signes d'alerte dont les premiers sont souvent auto-agressifs. C'est dans la famille, c'est à l'école que ces signes doivent être repérés et traités. Encore faudrait-il que la famille y soit sensibilisée et que l'école se donne les moyens d'y répondre. Mais les structures qui permettent d'épauler les familles en difficulté sans les stigmatiser sont bien trop rares, et l'école elle-même n'a pas reçu les moyens de remplir cette tâche pourtant essentielle. Un exemple : la France compte, dans l'enseignement primaire, un psychologue scolaire pour 1.800 élèves. Dans le secondaire, la situation est plus grave encore. Comment, dans de telles conditions, les enfants et adolescents en difficulté pourraient-ils être repérés et traités ? L'école, d'ailleurs, se sent-elle investie d'une telle tâche ? Question sans réponse.

Traités, ces enfants, par qui le seraient-ils ? Lorsque les familles demandent de l'aide, par exemple à la pédopsychiatrie, elles se trouvent en présence d'une discipline médicale que notre société a laissé tomber dans un véritable dénuement. A telle enseigne que l'attente pour un premier rendez-vous peut atteindre trois, voire six mois ou davantage et la prise en charge tout autant. Ce qui a pour effet de transformer un trouble mineur en problème grave et éventuellement, plus tard, insoluble. Il y a, à Fleury-Mérogis, de l'avis même des professionnels qui y travaillent, des mineurs que seuls des troubles mentaux ont conduits à la violence, et qui n'ont rencontré la psychiatrie qu'à l'occasion de leur incarcération. Drôle d'endroit pour une rencontre...

Ce ne sont là que quelques exemples. Que dire aussi de ces enfants et adolescents agressés par les adultes pourtant chargés de leur éducation ? Que dire de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, l'ex-Education Surveillée, responsable du travail avec les jeunes délinquants, un secteur en crise chronique depuis des années sans que cela émeuve quiconque au-delà des cercles d'initiés ?

Il y a, à la délinquance des jeunes, autant de causes sociales qu'économiques et politiques. Ces quartiers où le racisme les a confinés, où le travail est devenu rareté, ces quartiers où sont envoyés les maîtres les plus jeunes et les moins expérimentés, agissent comme des révélateurs. Ils nous renvoient en miroir l'absence totale d'une politique de l'adolescence dans notre pays.

Le réveil est rude. Il faut certes adapter aux adolescents en rupture, violents, délinquants, une politique pénale qui soit à la mesure des actes commis. Ce qui veut dire multiplier les formules de médiation, de réparation pénale, d'alternatives à la

prison, d'incarcération à temps partiel, formules qui n'existent en France qu'à doses homéopathiques malgré leur efficacité démontrée. Une véritable réflexion sur les moyens d'étendre ces pratiques n'est encore qu'à peine ébauchée.

Mais la politique pénale n'est qu'un des éléments de la solution. La France compte bien plus d'adolescents en souffrance que de jeunes délinquants, les chiffres du suicide des jeunes sont là pour le rappeler : 40.000 tentatives par an dans la tranche d'âge 15-24 ans, 800 morts, taux le plus élevé d'Europe. En outre, les mineurs délinquants sont trois fois plus poursuivis et condamnés que ne le sont les majeurs délinquants.

A l'inverse de l'enfance, l'adolescence n'a jamais fait l'objet de la politique volontariste, pluridisciplinaire, qu'à l'évidence elle requiert. Les adolescents ont besoin de la justice, de la médecine, de la psychiatrie, des services sociaux, d'une politique éducative, ... et de tout cela à la fois. Ils ont besoin, aussi, du regard bienveillant, dédramatisé, des adultes. Ils ont besoin, enfin, parce qu'ils sont difficiles et souvent en souffrance, qu'on les reconnaisse et qu'on les entende.

La Défenseure des enfants

Claire BRISSET